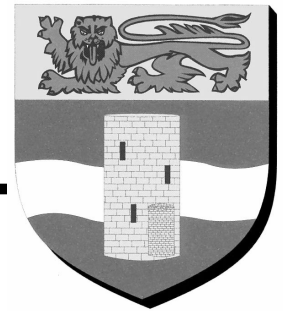


2005

SAINTE THÉRENCE



LE MOT DU MAIRE

Sainte Thérèse, un village à découvrir, un village agréable où il fait bon vivre. Sainte Thérèse a la particularité d'être le seul village fleuri du canton. C'est en mars 2005 que nous avons eu la joie de recevoir notre deuxième fleur « Village fleuri ». Pour nous, il s'agit d'une concrétisation de nos efforts et particulièrement de ceux d'Emmanuel puisque depuis dix ans, nous menons cette politique d'embellissement permettant à notre village de se faire connaître au-delà de notre région. Nous espérons pouvoir continuer dans ce sens dans les années à venir.

Cette année encore, le conseil municipal n'est pas resté inactif. Entre les dossiers courants et la réalisation de notre Centre Associatif et Culturel, les occupations n'ont pas manquées. Cette réalisation est maintenant terminée, et vous pouvez venir découvrir cette nouvelle salle. Ce projet, certes ambitieux, mais suffisamment réfléchi et étudié sur le plan technique et financier, devrait pouvoir donner satisfaction à tous. Après la mise en œuvre de moyens budgétaires aussi importants, il appartient à nous tous de conserver cette salle en bon état. Je voudrais rappeler qu'après cet investissement de 209 000€ HT, Sainte Thérèse possède une salle moderne et bien équipée; nous nous y étions engagés, c'est maintenant chose faite.

En raison de nos investissements importants depuis plusieurs années, en 2006 nous serons plus modestes afin de pondérer notre dette. Le grand chantier sera la continuité de l'éclairage public dans la traversée du bourg en direction de Signat-Grobost. Dans un proche avenir, une dernière tran-

che sera étudiée rue de la fontaine direction Argenty. Bien entendu l'entretien de nos routes et chemins ne sera pas oublié, là aussi c'est un effort important que nous continuerons.

Je voudrais remercier et féliciter tous ceux qui apportent un plus à notre commune, tous ceux et celles qui fleurissent leurs maisons avec beaucoup de soins. Je remercie le comité des fêtes pour sa détermination à continuer notre brocante malgré des lois

ridicules votées par nos grands élus qui ne comprennent rien à la vie rurale. Je remercie les responsables du foot pour le courage mis en œuvre dans la conduite de notre équipe. Enfin, je remercie sincèrement toutes celles et ceux qui n'hésitent pas à rendre service à notre commune pour le bien de tous.

Les élus locaux, par le biais de leurs associations alertent à propos du désengagement croissant de l'état et de l'alourdissement des charges pour les communes afin d'essayer d'améliorer cette situation. Espérons qu'ils seront entendus.

C'est sur cette note d'espoir que le conseil municipal, le personnel communal et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé, bonheur et réussite pour l'année 2006. Que cette année qui commence améliore la condition de chacun et chacune d'entre vous dans un climat de paix.

Bonne et heureuse année à tous.

Le maire

Georges Pinton

Action 13

Le bimestriel de l'APPM après 20 ans d'existence va fêter en 2006 son numéro 100. Ce petit journal est la plus simple source d'informations sur l'actualité du canton.

Pensez à votre abonnement pour être associé à cet événement.

Recensement de la population:

Le recensement de la population aura lieu sur le territoire de la commune en 2006.

Du 19 janvier au 18 février, l'agent recenseur sera Mme Nathalie SIMONET.

Réservez lui le meilleur accueil.



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Galvin COLLINET né le 7 mai
 Lucas TOUMAZET né le 1 août
 Toutes nos félicitations à leurs parents.

Mr et Mme BEAUDOIN et leurs 2 fils Camille et Etienne sont venus s'installer à Signat Grobost ainsi que

Mr Romaric RAFFAULT au bourg

Cette année nous déplorons les décès de

Mr Paul MINTHE le 16 juin
 Mme Félicie GRAULIERE née LABOUESSE le 14 août
 Mme Lucie CHEMINET née ALLOT le 25 septembre
 Mr Gustave GAYET le 14 novembre
 nous présentons nos condoléances à leur famille.

Et cette année a vu la célébration des mariages de

Henri CANTAT et Solange PHILIPPE le 11 juin
 Julien DEBORD et Vanessa DE JAER le 20 août

Téléphones utiles:

Gendarmerie de Marcillat	04 70 51 60 07
Pompiers	18
Centre hospitalier de Montluçon	04 70 02 30 30
SAMU	15
Médecins associés à Marcillat	
Dr LEHMANN Pascal	04 70 51 65 77
Dr MAUBERT-BARRAUX Sylvie	04 70 51 65 77
Assistante sociale de Montluçon	
Mme Duverger	04 70 08 04 81
Centre social Marcillat	04 70 51 60 80
Perception de Marcillat	04 70 51 60 51
Service des eaux (mairie de Marcillat)	04 70 51 60 15
DDE Marcillat	04 70 51 60 66
Sous préfecture Montluçon	04 70 02 25 00
Cabinet vétérinaire Marcillat	04 70 51 60 10
EDF Commentry	0 810 333 323

Ouverture de la mairie ☎ 04 70 51 70 61
 Les lundi, mercredi et vendredi de 14h30 à 17h30

S.I.C.T.O.M.

Ce syndicat, une fois de plus, agit en dépit du bon sens. Le ramassage des « monstres » en porte à porte ne sera plus réalisé une fois par an, mais une déchetterie mobile sera mise en place plusieurs fois par an dans chaque commune. Pour Sainte Thérènce les dates sont : 10 mars, 2 juin, 25 août et 18 novembre.

Charge à chacun de transporter ses encombrants à l'emplacement mis à disposition. Comment chacun devra-t-il s'organiser ? Les responsables de ce service n'ont pas dû beaucoup y réfléchir.

Si une déchetterie mobile est effectivement une solution de confort pour tous les petits déchets, ce service ne remplace en aucun cas le ramassage des « monstres » pour lequel aucune solution de substitution n'est proposée.

On peut déjà imaginer le surcoût de cette nouveauté sur le budget déjà pharaonique de ce syndicat. Les prochaines feuilles d'impôt foncier devraient en porter les traces !

Nos artisans et entreprises

Christian MARTIN	04 70 51 73 25
Charpentes, couverture, plomberie, zinguerie.	
Michel ALEXANDRE	04 70 51 74 36
Rénovation immobilière.	
COLLINET— LAFOLLAS	04 70 51 79 45
Constructions personnalisées	
INFORBAT	04 70 51 67 77
Informatique	

Aménagement de l'ancienne école

C'est fait, l'ancienne école est devenue le Centre Associatif et Culturel. Le village est maintenant équipé d'une salle pratique et belle. L'ensemble des habitants sera bientôt invité à venir la découvrir. Il est possible de la louer au tarif indiqué ci-après. La location est gratuite pour les associations de la commune. Il faut prendre contact avec la mairie pour réserver. La réservation n'est effective qu'après le règlement.



Une partie du conseil municipal en pleine réflexion

Tarifs CAC	Week-end (36h)	Vin d'honneur
Habitants de la commune		
Tarif été	120€	60€
Tarif hiver	150€	75€
Extérieurs à la commune		
Tarif été	250€	125€
Tarif hiver	300€	150€

LE BUDGET

Le **budget primitif** de la commune est un état prévisionnel des dépenses et recettes pour l'exercice considéré. La loi impose qu'il soit voté avant le 31 mars et équilibré aussi bien en section de fonctionnement que d'investissement.

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement	
Charges à caractère général	287 381 €	Produits du domaine et ventes diverses	2 283 €
Charges de personnel	27 700 €		
Autres charges de gestion	26 386 €	Impôts et taxes	47 110 €
Charges financières	7 000 €	Dotations et subventions	50 297 €
Virement à la section investissement	54 337 €	Autres produits	9 477 €
		Excédent antérieur et transfert	34 687 €
Total: 143 804 €			

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement	
Aménagement Centre Associatif et assainissement bâtiments communaux	234 420 €	Subventions état, région et département	126 753 €
Aménagement office	9 300 €	Excédent antérieur reporté	51 957 €
Travaux voirie	7 840 €	Excédent fonctionnement capitalisé	32 813 €
Remboursement capital d'emprunts	18 400 €	FCTVA	4 100 €
		Virement du fonctionnement	54 337 €
Total : 269 960 €			

Le **compte administratif** d'une commune est l'état récapitulatif des dépenses et recettes au cours de l'exercice budgétaire précédent.

	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>
Fonctionnement	140 974 €	73 773 €
Investissement	122 707 €	70 750 €
Reste à réaliser	82 173 €	166 643
A reporter: 34 688€		

Dates à retenir

♻️ Ramassage des monstres	voir l'article à propos du SICTOM
♻️ Fête patronale et brocante	17 septembre
♻️ Enlèvement des épaves	17 au 28 avril

Conseil municipal

Celui-ci s'est réuni à sept reprises au cours de l'année écoulée. Les décisions les plus importantes ont été:

- Chantier du Centre Associatif et Culturel
- Mise en conformité de l'électricité à la mairie
- Continuité de l'enfouissement des lignes dans le village

Taxes	Taux plafond 2005	Taux moyen en 2005		Taux communaux depuis 1995
		National	Département	
Habitation	34.77%	14.17%	13.45%	8.4%
Foncier bâti	44.63%	18.12%	17.45%	6.27%
Foncier non bâti	106.21%	43.14%	30.88%	31.65%
Professionnel	29.70%	15.34%		15%

Élagage des haies

Il est rappelé à tous les propriétaires ou fermiers de terrains riverains des voies communales ou rurales qu'ils sont dans l'obligation d'élaguer leurs haies. Les branches doivent être taillées à l'aplomb du domaine public. Le travail doit être effectué chaque année avant le 15 Mars.

Plastiques agricoles

Les différents plastiques agricoles qui trop souvent stagnent dans nos campagnes, et pour lequel le S.I.C.T.O.M. ne propose rien, vont trouver une destination. La communauté de communes du pays de Marcillat organise une journée de collecte. Le 19 avril prochain, il sera possible de déposer tous les plastiques au lieu dit « Les rivières hautes » à Marcillat. Ces déchets seront mis en balles afin d'être recyclés. La chambre d'agriculture est partenaire du projet.

Pour (re)joindre les associations:

FCST: Bento LOURENCO
04 70 28 05 86

PG et CATM: Jean LABOUESSE
04 70 51 70 53

Chasse: Emmanuel BOUGEROL
04 70 51 71 41

Comité des fêtes: Brigitte PERROY
04 70 51 78 65

Amicale des chasseurs

L'année de chasse a bien débuté et nous sommes toujours contents de nous retrouver en équipe. Nous terminerons la saison par un bon repas. L'amicale présente à tous les habitants leurs meilleurs vœux pour l'année 2006.

Comité des fêtes

Comme chaque année le comité des fêtes a organisé quelques manifestations : une randonnée semi nocturne, un barbecue, la brocante, un concours de belote et sa traditionnelle réunion de Noël permettant la rencontre de nos aînés avec les enfants.

Pour permettre à chacun de découvrir le centre associatif, nous allons organiser une soirée crêpes le 4 février. L'ensemble de la population de Sainte Thérance y est cordialement invité. Notre prochaine assemblée générale se tiendra le 31 mars. Nous sommes toujours dans l'attente de la participation du plus grand nombre, aussi n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année 2006.

Écoles

La participation de la commune pour la scolarité de nos enfants est la suivante :

	Années scolaire 2004 / 2005	Rentrée 2005
RPI Mazirat, La petite marche, Terjat	2 499€ 10 élèves	3 élèves
RPI Arpheuilles, Ronnet, St Genest	3 163€ 11 élèves	11 élèves
Commune de Marcillat	335€ 1 élève	5 élèves
Ville de Montluçon	76€ 1 élève	

Association des anciens PG et CATM

Les membres de notre association vieillissent, et malheureusement chaque année quelques uns nous quittent. Malgré cela, nous nous sommes retrouvés une centaine le premier dimanche de février, à La Petite Marche, pour la traditionnelle potée. L'assemblée générale cantonale a eu lieu en avril à Terjat. En juin, une quarantaine de participants assistaient au voyage. Le programme de cette journée un peu fraîche était composé d'un déjeuner dans un restaurant panoramique sur la retenue du barrage de l'Aigle, une promenade en gabare et la montée au Puy Mary en car par une route escarpée. Les paysages des monts du Cantal et la visite du musée à Murat ont enchanté les voyageurs. Fin août, notre camarade Georges Liconnet, maire d'Arpheuilles Saint Priest, nous accueillait pour la première fois dans la salle polyvalente communale.

Par esprit d'indépendance, nous avons commémoré, le 16 octobre à Marcillat, le retour à Notre Dame de Lorette du soldat inconnu tombé en Afrique du Nord.

Nous espérons pouvoir nous retrouver toujours aussi nombreux autour d'une bonne table. Enfin, nous souhaitons à tous de joyeuses fêtes et une bonne année 2006

Football club

A la suite de l'an passé, le Football Club de Sainte Thérance est monté d'une division. Il évolue pour cette saison 2005-2006 en seconde division de district. A la trêve de décembre, l'équipe est classée sixième et la seconde partie de championnat semble prometteuse.

Après le concours de belote en novembre, les enfants des joueurs ont eu droit à leur soirée de Noël.

Si vous souhaitez rejoindre notre club ou règnent bonne ambiance et fair-play, dirigeants et joueurs sont les bienvenus.

Notre association vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette année 2006.



Bonne année 2006